

# Pôle encadrement



Janvier 2018

ING

## Val-Bienvenüe : une nouvelle ère

***Cette nouvelle ère se traduit par la modernité, l'audace, l'esprit d'innovation mais aussi par la communication.***

Ce dernier point, depuis le début du projet en 2014, est plutôt discret voire confus. Les trois intersyndicales, les présentations au CHSCT ING, ainsi que la visite du bâtiment "Les Dunes" de la Société Générale, durant le dernier semestre 2017, le confirment.

En ce début d'année 2018, nous tenions à faire un point d'étape sur l'avancement de ce projet qui impacte en profondeur toutes les personnes qui auront une activité au sein de ce nouvel espace.

### **Rappel des épisodes précédents et des jalons prévisionnels à venir :**

- \* 2014 : la BNP lance son opération immobilière « Elyps » ;
- \* 2015 : la RATP signe un contrat-bail ;
- \* 2016 : constitution de l'« Expression de besoins » ING/MOP ;
- \* Début 2017 : lancement de la phase « Concept d'Aménagement Général » ;
- \* Septembre 2017 : lancement de la phase « Macro-zoning » ;
- \* Novembre 2017 : lancement de la phase « Micro-zoning » ;
- \* Juin 2019 : livraison du bâtiment Val-Bienvenüe ;
- \* Été 2019 : déménagement de ING et MOP à Val-Bienvenüe ;
- \* Octobre 2019 : fin du bail RATP à VdF (CRE et Espace Santé, compris).

Ce projet, présenté à la base comme un simple projet immobilier visant à regrouper physiquement et rapprocher fonctionnellement les deux départements ING et MOP dans un même bâtiment, est aussi **un projet de changement en profondeur dans nos façons de travailler et la manière d'appréhender nos activités métiers du quotidien.**

En effet, au regard de l'architecture du bâtiment, de l'ergonomie mise en place et des nouvelles technologies



*Libres ensemble*  
**LA MARQUE AUTONOME**

employées, nous ne pouvons que constater que cela modifiera la façon de travailler des occupants dans ces nouveaux espaces, mais aussi de mener à bien leurs tâches du quotidien.

L'espace dédié aux postes de travail individuels va considérablement diminuer, donnant la part belle aux espaces de travail collaboratif, le tout encouragés par un management qui devra être, par la force des choses, plus horizontal.

En effet, le salarié, devenu mobile au sein du bâtiment au gré de ses différentes activités de la journée, gagnera en autonomie dans la gestion de son temps qu'il va consacrer à la réussite de ses objectifs.

La possibilité sera même offerte à chacun de prévoir librement des pauses « détente » et de bénéficier d'endroits pour s'isoler, dédiés aux activités non professionnelles.

Pour l'UNSA, ce projet ne doit pas être appréhendé comme un simple déménagement. Les **problématiques liées à l'organisation du travail et à l'introduction des nouvelles technologies** permettront d'aborder le projet dans sa globalité.

L'UNSA sera particulièrement attentive aux **dispositifs d'accompagnement des salariés**, condition indispensable à la réussite du projet Val-Bienvenue.

**Pour l'UNSA,  
ce projet ne doit pas être  
appréhendé comme  
un simple  
déménagement.**

*Vincent DURIN Secrétaire du CHSCT ING,  
Jean-Philippe PORCHER membre du CHSCT ING,  
Sophie RENAUDIN Déléguée Syndicale d'Etablissement.*

- Actif  
 Retraité

## BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom\* : ..... Prénom\* : ..... Matricule : .....

Fonction : ..... Attachement\* : ..... Département\* : ..... Code LAC\* : .....

Opérateur  Cadre  Maitrise  MAE

Date de naissance : ..... Date d'entrée à la régie : .....

Adresse\* : ..... Code Postal\* : ..... Ville\* : .....

Tel. Intérieur : ..... Tel. Portable\* : ..... Tel. Fixe : .....

E-mail\* : ..... Nom du Délégué syndical : .....

Observations : ..... Date\* : ..... Signature\* : .....

\* informations indispensables

**Cotisation annuelle : Retraité = 28€ - Opérateur / DEV / MAE = 57€ - Maitrise / Cadre = 66€**

Je joins mon paiement :  par chèque(s) -  en espèces -  par Carte Bancaire -  J'opte pour le prélèvement (IBAN)

A remettre à un militant UNSA ou à retourner par courrier à :

SYNDICAT UNSA RATP - 11, rue Victor Hugo, 93170 Bagnole (courrier interne: LAC BAVH)

